Un peu de bon sens en matiÃ¨re de continuitÃ© Ã©cologique des cours dâ€™eau

Survenue dans le prolongement de la DCE et du retour au "bon Ã©tat Ã©cologique" des masses d'eau, la question de la continuitÃ© Ã©cologique devient un dogme, au grand mÃ©contentement de nombreux riverains. Christian LÃ‰VÃŠQUE, auteu "Quelles riviÃ¨res pour demain ?", repose les termes du dÃ©bat. H2o avril 2016.

Â
ContinuitÃ© Ã©cologique des cours d'eau

DU BON SENS ET DE LA CONCERTATION !

ChristianÂ LÃ‰VÃŠQUEH2o - avril 2016

Â

L'idÃ©e de la continuitÃ© Ã©cologique part d'une reprÃ©sentation thÃ©orique des cours d'eau. Leur fonction est d'Ã©vacuer l'e qui tombe sur les bassins versants ainsi que les sÃ©diments qui rÃ©sultent de l'Ã©rosion. Il ne faut donc pas entraver le lit de maniÃ¨re Ã pÃ©renniser ces fonctions. Ã€ cela s'ajoute le fait que quelques espÃ¨ces de poissons ont besoin de remonter les cours d'eau au cours de leur cycle biologique pour pondre dans des habitats favorables. Partant de cela (transfert de l'eau et des sÃ©diments, et biologie de certaines espÃ¨ces), on a dÃ©veloppÃ© l'idÃ©e que de nombreux seuils ou barrages qu fragmentent les cours d'eau sont des entraves au "bon fonctionnement" de ces derniers... et qu'il faudrait les supprimer. Sans entrer ici dans les dÃ©tails, cette notion de bon fonctionnement renvoie Ã la reprÃ©sentation d'un systÃ¨me Ã©cologique idÃ©al, non perturbÃ© par l'homme.

Seulement voilÃ ... depuis trÃ¨s longtemps les cours d'eau jouent un rÃ´le essentiel dans nos activitÃ©s Ã©conomiques qui, pour partie, visent Ã satisfaire nos besoins vitaux. La multifonctionnalitÃ© des cours d'eau concerne notamment la fourniture de services tels que l'approvisionnement en eau, les transports, la fourniture d'Ã©nergie, l'autoÃ©puration, mais aussi d'autres services de nature sociÃ©tale (services rÃ©crÃ©atifs, culturels, esthÃ©tiques, etc.) qui ont de l'importance pour les citoyens mais qui sont mal pris en compte par les mouvements de protection de l'environnement essentiellement focalisÃ©s le plus souvent sur les systÃ¨mes Ã©cologiques.

Dans nos dÃ©mocraties les mouvements militants Ã©tant mieux Ã©coutÃ©s que les citoyens, il a Ã©tÃ© dÃ©cidÃ© (sans conc avec les riverains) qu'il fallait effacer seuils et barrages pour retrouver une certaine forme de virginitÃ© des cours d'eau bien plus importante Ã leurs yeux que les cours d'eau fragmentÃ©s. Par la mÃªme occasion, on pensait rÃ©pondre aux injonctions de la directive europÃ©enne sur l'eau (DCE) concernant le retour au "bon Ã©tat Ã©cologique", une autre expression porteuse de reprÃ©sentations idÃ©ologiques et dÃ©pourvue de sens prÃ©cis pour un scientifique.

Il y a incontestablement un fond de vÃ©ritÃ© dans cela, car nos cours d'eau ont Ã©tÃ© trÃ¨s sollicitÃ©s au cours des siÃ¨cles prÃ©cÃ©dents avec de trÃ¨s nombreux barrages pour la production d'Ã©nergie, mais aussi comme canaux d'Ã©vacuation des dÃ©chets, au point que certains, devenus des Ã©gouts, ont Ã©tÃ© enterrÃ©s dans les villes... Il est donc raisonnable de se

donner pour ambition de restaurer nos cours d'eau. Mais on sait aussi qu'un certain nombre d'amÃ©nagements actuels sont toujours destinÃ©s Ã fournir de l'Ã©nergie (sous une autre forme), et que d'autres sont destinÃ©s Ã protÃ©ger les villes contre les crues, Ã l'exemple des barrages rÃ©servoirs de la Seine ! Difficile de remettre en cause ces amÃ©nagements sans susciter une vÃ©ritable crise sociale. Donc, on se replie sur des amÃ©nagements considÃ©rÃ©s comme obsolÃ¨tes ou n'ayant plus d'intÃ©rÃªt Ã©conomique. Et c'est vrai que certains seuils n'ont plus d'intÃ©rÃªt ni Ã©cologique ni patrimonial, et qu certains barrages pourraient Ãªtre effacÃ©s pour permettre Ã des poissons migrateurs de retrouver leurs frayÃ¨res.

Dans les faits on a un peu trop vite Ã©rigÃ© en dogme cette question de la continuitÃ© Ã©cologique, car tout cela demande une Ã©tude au cas par cas, et de la concertation. Un dÃ©but de mise en application un peu brutal, associÃ© Ã un manque de psychologie, a suscitÃ© le mÃ©contentement de nombreux riverains pour qui soit le moulin, soit la retenue, a aussi une signification de nature patrimoniale, Ã©conomique ou ludique. Car dans la balance des coÃ»ts/bÃ©nÃ©fices associÃ©s aux barrages on peut opposer la valeur Ã©cologique Ã la valeur patrimoniale et affective de certains amÃ©nagements. On ne peut ignorer aussi que nombre de retenues sont devenues des centres de loisirs et d'activitÃ© Ã©conomique pour les riverains. Ces amÃ©nitÃ©s sont aussi des services Ã©cosystÃ©miques qui mÃ©ritent considÃ©ration au mÃªme titre que l'Ã©ta Ã©cologique.

En rÃ©alitÃ© on a vu s'affronter autour de la continuitÃ© Ã©cologique, deux conceptions de la nature. L'une selon laquelle la nature a une valeur intrinsÃ¨que, et pour laquelle restaurer consiste Ã retrouver un Ã©tat initial, parfois qualifiÃ© de pristine, en supprimant toutes les contraintes d'origines anthropiques qui sont perÃ§ues comme autant de causes de dÃ©gradation. L'autre qui consiste Ã penser que notre nature en Europe est une co-construction processus spontanÃ©s /activitÃ©s humaines, et qu'elle est le produit d'un compromis entre des usages sans pour autant nÃ©gliger les aspects Ã©thiques et esthÃ©tiques. L'une tend Ã exclure l'homme pour retrouver une hypothÃ©tique nature vierge. L'autre considÃ¨re que l'homme fait partie de la nature et en est un des acteurs. La question bien entendu est de se fixer un code de bonne conduite en matiÃ¨re d'usages, c'est-Ã -dire de gÃ©rer en bon pÃ¨re de famille comme le prescrivait le droit franÃ§ais.

On peut faire remarquer que le rÃ©tablissement de la continuitÃ© Ã©cologique n'aura de chances de succÃ¨s que si, et mÃªme avant tout, on amÃ©liore significativement la qualitÃ© physico-chimique de l'eau. AmÃ©liorer l'habitat si la qualitÃ© de l'eau n'est pas au rendez-vous est un coup d'Ã©pÃ©e dans l'eau. D'autre part, il est incontestable que la reproduction de certaines espÃ¨ces de poissons est entravÃ©e par la prÃ©sence d'obstacles. Mais cela ne concerne il faut le dire que quelques espÃ¨ces dont la valeur emblÃ©matique (et donc patrimoniale) est nÃ©anmoins forte (saumon, anguille, alose, etc.). Dans certains cas, il existe des solutions alternatives Ã l'arasement des obstacles : passes Ã poissons, contournement, etc.

Quoiqu'il en soit il y a deux erreurs manifestes dans les discours officiels. La premiÃ¨re est que les amÃ©nagements n'entraÃ®nent pas une Ã©rosion de la biodiversitÃ©, comme on le dit parfois. De fait, ils crÃ©ent de l'hÃ©tÃ©rogÃ©nÃ©itÃ© et nouveaux habitats. En amÃ©nageant on perd certaines espÃ¨ces et on en gagne d'autres car la biodiversitÃ© ne se rÃ©duit pas aux seuls poissons... D'autre part, si la continuitÃ© Ã©cologique facilite les mouvements des espÃ¨ces (en nombre limitÃ© nÃ©anmoins) elle ouvre des autoroutes aux espÃ¨ces invasives contre lesquels on prÃ©tend lutter. Il y a lÃ manifestement des incohÃ©rences dans les politiques.

En conclusion, un peu de bon sens et moins de dogmatisme. C'est d'ailleurs ce vers quoi les pouvoirs publics Ã©voluent, reconnaissant que les situations doivent faire l'objet d'Ã©valuation au cas par cas. Mais les esprits continuent d'Ãªtre marquÃ©s par ce que certains considÃ¨rent comme un coup de force, et une atteinte Ã la propriÃ©tÃ©. On peut espÃ©rer que cette expÃ©rience servira de leÃ§on Ã la future agence pour la biodiversitÃ© qui entend rÃ©genter le comportement des agriculteurs en matiÃ¨re de protection de la biodiversitÃ© ! â–„

Â

L'auteur

Directeur de recherches Ã©mÃ©rite Ã l'IRD et prÃ©sident honoraire de l'AcadÃ©mie d'agriculture, Christian LÃ©vÃªque est u spÃ©cialiste des milieux aquatiques continentaux. Il a Ã©crit de nombreux ouvrages sur l'Ã©cologie et la biodiversitÃ©, notamment Quelles riviÃ¨res pour demain ? RÃ©flexions sur l'Ã©cologie et la restauration des cours d'eau, venant de paraÃ®tre auxÂ Ã‰ditions QuÃ¦